

La désinformation cinématographique

Après les Indigènes (1) et Mon Colonel, les films de fiction récents prennent des libertés avec la réalité historique. C'est leur droit, mais cela contribue à une manipulation de l'opinion sur une période douloureuse et non apaisée de notre histoire.

Cartouches gauloises de Mehdi Charef, diffusé le 8 août 2007, raconte l'histoire touchante de deux enfants, un musulman et un Français d'Algérie, qui ensemble ont construit une cabane près d'une petite ville d'Oranie, et qui sont confrontés aux événements qui suivent le cessez-le-feu du 19 mars, jusqu'à l'indépendance du 1er juillet 1962.

Les deux camps, FLN et armée française, se livrent à une lutte sans merci et multiplient les atrocités. Une famille européenne est massacrée dans son jardin par le FLN, cependant que l'armée française poursuit les contrôles de villages, les tortures, les exécutions sommaires et le jeté d'hélicoptère d'un suspect. La réalité est toute autre.

Depuis le cessez-le-feu, il n'y avait plus d'opérations contre le FLN ni de contrôles des quartiers musulmans. La lutte contre l'OAS et l'étanchéité de la frontière étaient devenues les seules missions des forces de sécurité. En revanche, les commissions mixtes commençaient à négocier, comme à Oran avec le capitaine Bakhti, parachuté du Maroc pour reprendre en main la population musulmane, et qui coopérait avec les policiers de la mission Choc contre l'OAS. Dans la moitié nord de l'Oranais, l'ALN avait été décimée par le plan Challe de février à mars 1959, au point que le général Gambiez, commandant la région territoriale d'Oran, estimait alors que « la destruction des katibas permet d'entreprendre la reconquête des populations » ; celle-ci était en bonne voie en Oranie, dans le cadre du plan d'autodéfense active.

Il ne restait dans les villes que de faibles éléments de l'ALN, groupes autonomes en cours de renforcement par les déserteurs de la Force locale et par les réfugiés du Maroc, rapatriés en avril-mai. Une commission de réconciliation avait réuni le 21 juin à Oran le capitaine Bakhti et les autorités civiles et religieuses.

On notera enfin que les communautés chrétiennes et juives d'Algérie sont présentées avec bienveillance, mais que l'action se termine le 1er juillet, ce qui évite d'évoquer le massacre des Européens d'Oran le 5 juillet 1962.

xxXxx

L'ennemi intimidé Florent Emilio Siri fait suite, depuis le 3 octobre, au documentaire assez orienté de Patrick Rotman, ayant le même titre, et dont le réalisateur se défend de toute « démarche militante ». Venant après les porteurs de valises et la guerre sans nom, cette affirmation nous semble poser problème ; ayant franchi la ligne rouge du dénigrement dans ses documentaires, il paraît difficile qu'il revienne en arrière. Les brûlures de l'histoire, c'est du journalisme, c'est la repentance en images.

L'action est centrée sur la confrontation d'un jeune lieutenant (engagé ?) et de son sous-officier adjoint, stéréotype de l'ancien d'Indochine. Ils conduisent au combat une section d'infanterie franco-musulmane, en juillet 1959, dans les montagnes de Kabylie.

Ivoir l'excellente critique de François Meyer dans la revue Civisme et Défense et noter que le réalisateur, récompensé par la Légion d'Honneur, prépare un film qui culpabilisera la France et son armée.

Là aussi, les atrocités envers la population sont partagées entre les deux camps, les habitants d'une mechta sont horriblement massacrés par les « moudjahidines », mais à mesure qu'on progresse dans l'action, ce sont les atrocités françaises qui prédominent : tortures, exécutions sommaires, destruction d'un village, et semble-t-il, assassinat de ses habitants. Il ne manque que les viols.

Les actions de combat, filmées avec un réalisme qui rappelle les films américains du Vietnam, présentent une succession de situations exceptionnelles : - l'embuscade où l'on inflige des pertes sensibles à une unité amie - la section isolée dans un djebel impénétrable, qui ne semble pas avoir de capitaine, et qui se heurte à des katibas omniprésentes - le vétéran de Monte Cassino (clin d'oeil aux Indigènes) qui assassine dans le dos l'un de ses anciens compagnons d'armes - un commandant vêtu de noir (un SS ?) qui donne des ordres insensés - le sergent devenu fou, qui se fait torturer à la gégène par un soldat musulman - les arbres abattus par le tir des fusils-mitrailleurs (on se croirait à Verdun) - l'officier de renseignement tortionnaire, qui a subi les supplices de la Gestapo. Tout cela est faux, quand ce n'est pas ridicule. On comprend parfaitement le drame de conscience de ce jeune officier placé dans des circonstances d'exception. Penser que tous les officiers d'Algérie ont vécu le même drame n'est pas conforme à l'histoire.

C'est donc une section atypique qui est engagée sans soutiens, au cœur de l'opération Jumelles (22 juillet 1959 au 8 avril 1960), au moment où les katibas se sont dispersées, et où le combat est conduit au moins au niveau de la compagnie parachutiste. Le scénario regroupe cependant une katiba, ce qui permet d'émouvoir les spectateurs en leur montrant les horribles dégâts causés par le napalm².

Alors que l'exploitation du renseignement relève du niveau régiment, cette section dispose d'un poste C9 avec génératrice, luxe inouï ! Elle torture les prisonniers PAM (pris les armes à la main), alors que la directive Salan du 19 mars 1958 prescrit de les diriger vers les CMI (centres militaires d'internement, approuvés par le CICR) où ils seront rééduqués. Ignorée également, l'action sociale conduite envers la population par les SAS, les EMSI, les médecins de l'AMG, les instituteurs du contingent, les moniteurs des foyers sportifs.

On notera pour finir quelques erreurs historiques : - le FLN aurait demandé à négocier le 1er novembre 1954 - 2 millions d'appelés auraient servi en Algérie - 300 à 600.000 musulmans auraient été tués.

Reconnaissons cependant que les paysages du Maroc sont d'une sauvagerie impressionnante, et que les acteurs sont magnifiquement dirigés, même si la mauvaise qualité de leur diction nuit souvent à la compréhension des dialogues.

Maurice Faivre, le 7 octobre 2007.

²Les spectateurs ne manqueront pas d'être choqués par la vision des hommes atrocement brûlés, comparables à ceux d'Hiroshima. Il faut rappeler que le napalm a été employé en Corée, en Indochine et en Algérie. Il a été autorisé le 6 avril 1956 par le général Lorillot, sauf sur les habitations. Le Comité international de la Croix Rouge n'en interdit pas formellement l'emploi contre des objectifs militaires. En 1980, une Convention des Nations-Unies en a proscrit l'emploi contre la population civile.